



# PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 2 novembre 2020

### **Environnement : installation d'un pôle régional sur l'eau dans le Grand Est**

Josiane Chevalier, préfète de la région Grand Est, a installé le 2 novembre 2020 un pôle régional sur l'eau, destiné à renforcer la capacité de l'État à répondre aux enjeux émergents sur la gestion quantitative de l'eau dans la région.

La gestion de l'eau va être confrontée de façon majeure aux impacts du changement climatique. Elle se trouve au centre de la nécessaire adaptation qui constitue aujourd'hui une priorité collective forte.

Les étés 2017 à 2020 ont illustré les évolutions hydroclimatiques à venir en Grand Est et ont mis en lumière les enjeux de la gestion des sécheresses, et ce de façon accrue dans notre région, jusqu'à présent considérée comme un « château d'eau » en tête de plusieurs bassins.

La préfète a souhaité créer un pôle régional sur l'eau afin de renforcer la coordination de l'action de l'État qui se décline aujourd'hui selon différentes échelles (région, grands bassins hydrographiques, département voire international), permettant ainsi d'améliorer la capacité d'action des structures concernées.

Il s'agit également de faciliter le dialogue et la concertation de l'État avec les interlocuteurs du niveau régional. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les logiques de renforcement de l'action de l'État territorial et de différenciation de l'organisation en fonction des caractéristiques géographiques et institutionnelles des territoires.

Le cœur du pôle régional est constitué d'un comité de coordination qui réunit des responsables :

- de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- de la direction régionale de l'Office Français pour la Biodiversité,
- des 3 agences de l'eau concernées (Rhin-Meuse, Seinzache-Normandie, Rhône-Méditerranée),
- de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- de l'agence régionale de santé,
- des directions départementales des territoires.

Il pilotera les échanges et les travaux menés au sein du pôle, en associant les autres structures de l'État qui pourront être concernées.

Le pôle travaillera en priorité sur la gestion quantitative de l'eau et la gestion des situations de sécheresses : connaissances dans le contexte du changement climatique, retours d'expérience et échanges d'information. L'objectif est notamment, dans les départements, de mettre à disposition des équipes en charge de la gestion de crise et de l'instruction des projets, des éléments permettant de se projeter sur un terme plus long

### **Contact presse**

Préfecture  
Bruno Iossif  
Tel : 07 72 34 91 14

DREAL  
Tél : 03 87 62 81 22  
Mél : communication.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Grand Est  
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038  
57071 Metz Cedex 3  
<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/>